

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipzig et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus) pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.— expéd. franco par la poste 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50 par la poste, franco 4.—
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par rembt. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — AOUT 1868.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			À 1 heure	Moyenne du jour.		
22	17,0	12,9	21,3	716,79	4,5	S.	Calme	Couvert	Pluie la n. Halo solaire à 1 h.	22	12,5	8,1	16,8	662,7	4,7	O. v.	Moyen	Couvert	Pluie à 8 h s.	
23	15,9	11,9	18,4	716,73	3,2	S.-O.	Fort	Couvert	Pluie le matin.	23	10,3	6,9	12,7	662,5	4,8	O.	id.	id.		
24	16,6	11,7	21,4	719,06	—	id.	Calme	Clair	Alpes visibles Couvert le s.	24	11,1	6,4	13,6	664,6	0,0	N.-O.	Faible	id.	Ciel et Alpes très-cl. m.	
25	16,1	13,0	19,0	721,79	2,9	O.	Moyen	Couvert	Pl. la nuit. Br. à moitié Chaum	25	10,5	7,5	11,9	667,4	4,8	id.	Moyen	id.	Veat S.-O. le m. et N le s	

CADASTRE DE NEUCHÂTEL.

FOURNITURE DE BORNES.

Les carriers et entrepreneurs disposés à fournir des bornes en roc, grès ou granit, ayant les mesures fixées par le règlement, peuvent prendre connaissance du cahier des charges, jusqu'au 1er septembre, chez M. Junod, ingénieur, rue de la Serre, n° 3.

Publications municipales.

— La poudrière de la municipalité est offerte à louer, pour l'employer comme chantier ou comme entrepôt. S'adr. à la direction soussignée. Direction de police.

IMMEUBLES A VENDRE.

3. On offre à vendre, de gré à gré, la maison de l'ancien hôtel de la Balance, à Neuchâtel, rue du Coq-d'Inde. Cette maison, qui a été remise à neuf il y a quelques années, est située au centre de la ville, sur la place du Marché et à proximité du lac. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages, et comprend trois logements, avec cave, bouteiller et dépendances, et deux magasins ouvrant sur la place, le tout en bon état. S'adr., pour les conditions de vente, à l'étude de MM. H. et P. Jacot notaires, à Neuchâtel, rue du Musée, 7.

4. Les essais de vente de gré à gré, d'une pièce de terre de 6 à 7 ouvriers en nature de vigne, verger et plantage, située à Chantemerle, rière Corcelles, n'ayant par amené de résultat satisfaisant, il sera procédé à une enchère par voie de minute de l'immeuble en question, le samedi 29 courant, dès les 7 et 1/2 heures du soir, à l'hôtel de l'Aigle-d'Or, à Corcelles.

Les conditions de vente, très-favorables, sont de nature à tenter nombre d'amateurs. Pour plus amples renseignements, s'adresser au notaire Bonnet, à Auvornier.

Moulin à vendre.

Les jeudis 3 et 10 septembre prochain, à 7 heures du soir, pour premières enchères, et le samedi suivant 12 dit, à 2 heures après-midi, pour dernière enchère, les enfants de Fritz Savary exposeront en mise publique, dans la vente communale à Payerne, le moulin qu'ils possèdent en Glatigny, à l'entrée de dite ville, avec un verger de 900 toises appartenant. Ce moulin au nouveau système, à côté de la grande route, offre par sa position avantageuse un rendement assuré. Pour autres renseignements, s'adresser franco, au notaire Ch. Bersier, à Payerne.

Propriété à vendre.

C. Bardel-Bertholet, entrepreneur à Yverdon, est chargé de vendre, dans un quartier de la ville, une propriété de 470 perches, ayant un bâtiment neuf. Le sol consiste en plus grande partie en jardin, le tout de première qualité, et conviendrait particulièrement à un jardinier. S'adresser franco.

7. A vendre ou à louer, à Hauterive, une cave meublée de vases contenant ensemble 25 bosses, plus pressoir, cuve, gerles, etc. S'adr. à M. Charles Favre, au dit lieu.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

8. Ensuite de permission obtenue, on exposera en montes publiques la récolte des pommiers bordant le ruisseau dans le pré de M. de Meuron-Terrisse, à Colombier, cette vente qui concerne 65 à 70 arbres numérotés, portant essentiellement des rainettes, puis des tardives, chataignes, rambours, etc., aura lieu le lundi 31 août courant, à 3 h. après midi. On se réunira près du cédar, sous les noyers, vis-à-vis les vignes des Chapons du bas.

9. Lundi 31 août courant, à une heure après-midi, il sera procédé à la vente du mobilier appartenant au citoyen Frédéric-Edouard Mader, allié Benay, boulanger, à Boudry, lequel consiste en: un bureau en noyer, un lit complet, bois en noyer, paillasses à ressorts, matelas crin animal, une table ronde en noyer, six chaises noyer, un canapé en noyer, matelas crin animal, deux tabourets en noyer, une glace, des rideaux, dix-huit draps de lit, six tabliers de cuisine, des chemises d'homme, deux armoires à deux portes et douze essuie-mains. Les conditions seront lues avant les enchères.

Donné pour être publié deux fois dans la Feuille d'avis. Boudry, le 19 août 1868. Le greffier de paix, NEUKOMM.

A VENDRE.

Un second laigre de vin blanc 1866 de la cave de M. F. de Rougemont, rue du Pommier, sera mis en perce prochainement, à raison de 55 centimes le pot, payable comptant, et livré par quantité de 50 pots au moins. On peut se faire inscrire chez Louis Roulet, rue du Seyon n° 9; le jour de la livraison sera annoncé dans cette feuille.

A vendre, un joli petit cheval, gris-pomelé, bien dressé à la selle et à la voiture, taille 17, 9", 5". S'adr. à M. Lambert, voiturier, à Neuchâtel.

12. A vendre, cent fustes, en bloc ou séparément, toutes en bon état. S'adr. à MM. Berger et Poget, ou à MM. Schweingruber et Berny, tonneliers, à Morges.

13. A vendre, à bon compte, un pressoir vis en fer, de la contenance de 5 gerles. S'adr. à David Brun, charpentier et menuisier, au Tertre, n° 16.

Chez M. F. Calame,

successeur de Borel-Witnauer. Fusils de chasse et articles de chasse. Fournitures de tir. Revolvers et carabines Gaubert.

FABRIQUE de POUDRE d'OS à FIEZ.

Poudre d'os fine pour céréales et prairies à fr. 10 le quintal, rendue franco à la gare de Grandson.

Librairie A.-G. Berthoud

successeur de J. Gerster.

La philanthropie de M. Tallandaz, f. 2050.

La caverne des brigands (Toulouse), 50 c.

Suivez l'agneau ou quelques conseils aux nouveaux convertis. (Toulouse), 20 c.

Le communiant sincère: préparation à la cène du Seigneur, par le Rév. Ashton Oxenden, (Toulouse), 50 c.

Terre-Sainte, par Constantin Tischendorf; un beau volume 8° fr. 50—

17. On mettra en perce, le lundi 7 septembre 1868, un laigre de vin blanc 1865, dans la cave de l'hoirie Mathieu, à Neuchâtel. Les personnes qui désirent se pourvoir de ce vin sont invitées à se faire inscrire d'ici au 5 septembre, à la pharmacie Mathieu. Le prix est d'un franc le pot fédéral.

18. A vendre, ensemble ou séparément, un pressoir, vis en fer, de 30 à 55 gerles, 2 cuves en chêne, une trentaine de gerles, 6 à 7 laigres de 1500, 1200 et 1000 pots; le tout est en bon état. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

Papeterie S. Delachaux

RUE DE L'HOPITAL 4.

Rentrée des classes:

Assortiment complet et aux prix les plus favorables de tous les articles de fournitures nécessaires pour les écoliers.

USINE DE LA COULOUVRENIÈRE

A GENÈVE

Grande médaille d'or; — Six médailles d'argent; — quatre médailles de bronze; Prix de concours.

PRESSOIRS A VIN

Fabrication spéciale de pressoirs en fer pour vin de raisin et vin de fruit. — Pressoirs à barre et pressoirs à engrenages, avec bassins en bois, en pierre ou en fonte.

Hache-paille, à volant et deux courteaux, simple et peu fragile, 105 fr.

Concasseur à manivelle, pour l'avoine et autres graines; trémie perfectionnée, cylindres cannelés en hélice, 160 fr.

Moulins à fruits pour écraser les pommes, les poires, etc., 150 fr.

Pompes à purin, en tôle, 55 fr.

Battoir à blé à bras, rouleaux brés-mottes et pour prairies.

Etablissement des distributions d'eau pour les communes et les campagnes.

Fournitures à prix avantageux des tuyaux de conduite en fonte et des divers appareils de canalisation, Bâtières hydrauliques, Pompes.

Approvisionnement constant en magasin de tuyaux droits, manchons, coudes, tubulures, regards, etc. LULLIN ET C^e.

Grande liquidation pour cause de départ.

Ullmann-Wurmser, r. l'Hôpital 10

Préviend le public que, quittant prochainement Neuchâtel, pour avoir un prompt écoulement, vendra ses marchandises 20 % au-dessous du prix de fabrique; les personnes qui l'honoreront de leur visite, jugeront par elles-mêmes du bon marché. Le magasin se trouve des mieux assorti en robes, châles, tapis, draperie, toilerie, flanelle de santé, blanche et couleur, peluches de toutes nuances, couvertures de lits, mouchoirs de poche blancs, chemises de flanelle, faux-cols, cravates, tapis de table, descentes de lit, corsets, etc., etc.

BELLES CHAISES CANNÉES.

S'adr. Grand-rue 10, au 3me.

23. Jean Henniger, voiturier, offre à vendre plusieurs brancards, dont deux pour conduire la vendange, deux chars dont un à flèche, plusieurs harnais, et deux buffets à deux portes. S'adr. à son domicile, à St-Blaise.

24. On offre à vendre, deux jolies levrettes âgées de 4 mois. S'adr. aux Saars, 3.

25. A vendre, deux tables et des bancs pour auberge, l'une de 14 pieds et l'autre de 11 pieds de longueur. S'adr. à Eug. Jacot, boulanger, à Auvornier.

26. A vendre, deux alambics à bain-marie en très-bon état. S'adr. franco au bureau de cette feuille, qui indiquera.

27. A vendre, du vin rouge 1865, de bonne qualité, crû de la ville de Neuchâtel, en bouteilles et en chopines, par quantité de 25 bouteilles au moins. S'adr. au bureau de Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

Aux propriétaires

DE BÉTAILL.

Chez A.-F. Sandoz, vétérinaire, à Fenin, on peut se procurer l'anneau nasal (dit pince-nez), au moyen duquel on peut dompter et conduire les bêtes bovines les plus indociles. L'anneau nasal étant obligatoire à chaque taureau pour l'entrée au concours cantonal, celui-ci présente surtout des avantages pour cet usage; chacun peut le placer et l'enlever à volonté sans blesser les animaux, et réunit à la simplicité, la plus grande sûreté désirable, et se vend au prix de fr. 4.

A VENDRE

Un beau et fort chien brun, véritable courant, âgé de trois ans et demi, excellent pour la chasse; on pourra le mettre à l'essai seul ou avec d'autres, et serait cédé à un prix raisonnable. S'adr. à A.-F. Sandoz, vétérinaire, à Fenin.

38. Une cuve en chêne, forme ovaie, en très-bon état, pouvant être utilisée pour cuve de pressoir. S'adr. à F. Gisler, route de la gare.

A VENDRE DE SUITE

Une volière avec les oiseaux suivants: un rossignol, 2 fauvettes, 1 rossignol de Hongrie, 2 alouettes, 2 noirs, 1 rouge-gorge, 1 grive chanteuse. Le tout pour le prix modique de fr. 100. S'adresser, franco, sous les initiales S. E. 580, à MM. Haasenstein et Vogler, à Bâle.

40. On offre à vendre ou à échanger contre du vin, 5 laigres, dont: 2 ovales contenant 1600 et 1700 pots, 1 rond contenant 900 pots. S'adr. à Julien Bourquin, à St-Imier.

AVIS AUX DAMES.

Dépot de plusieurs genres de petites machines à coudre, toutes de la meilleure qualité, à des prix très-avantageux.

Celles dites silencieuses, à fr. 70, sont particulièrement perfectionnées et pratiques. Tables avec pédales s'y adaptant à fr. 36.

Fournitures et appareils pour toute sorte de coutures. Chez Mad. Borel-Mentha, Epancheurs 8.

ALLUMETTES

sans phosphore et sans poison,
avec garantie
de la fabrique de J. KARLEN fils,
A ERLENBACH (BERNE.)

Nouvelle invention par ces fabricants, après de longues études et avec de grands sacrifices.

Ces allumettes ne contiennent ni phosphore, ni poison; on peut les allumer sur tous les objets un peu durs, et elles ne sont pas à confondre avec les allumettes amorphes qu'on ne peut allumer que sur la boîte même. Tout le monde félicitera cette nouvelle invention, et surtout les pères et mères de famille, qui ne risqueront plus de leurs chers enfants s'empoisonnant avec ces allumettes. Cette invention est aussi un immense bienfait pour les ouvriers des fabriques d'allumettes, car ils ne risqueront plus d'être atteints par des maladies horribles, comme c'était le cas jusqu'à présent; MM. les professeurs de Berne pourraient fournir de tristes renseignements sur les ravages causés parmi les ouvriers respirant du gaz phosphorique.

MM. les négociants et épiciers qui désirent se procurer ces nouvelles allumettes, sont priés de s'adresser à

Jacob GUNTHER
à NEUCHÂTEL.

43. On offre à vendre plusieurs caisses à huile, et différents meubles d'épicerie. S'adr. à l'épicerie de Mad. Murisier-Fornachon, qui indiquera.

44. A vendre, à bas prix, faute d'emploi, un piano bien conservé. S'adr. rue du Coq-d'Inde, 2.

MAGASIN DE CIMENTS

DE H.-F. HENRIOD

quai du Port, en face la fontaine, à Neuchâtel. Toujours et au choix, les ciments de Grenoble, de la **Porte de France**, **Vicat** et **Lobereau-Meurgey**; dit de **Noiraigue** et **chaux hydraulique**. Il vend également toutes ces marchandises au détail. Au même magasin: du **charbon de foyard**, et de la braisette pour fers à repasser. Domicile: Ecluse n° 5, 1^{er} étage.

Orfèvrerie argentée.

Au magasin de fournitures d'horlogerie d'Alfred Perregaux à Neuchâtel près l'hôtel-de-ville:

Assortiment complet d'argenterie Ruolz sur métal blanc et métal ordinaire tel que:

Service à thé, services de table, à dessert, poches à soupe, cuillères à café, couteaux, services à découper, à salade, truelles, passoirs à sucre et à thé, gobelets, flambeaux, etc.: litres garantis; prix modérés.

Chez Fréd. Montandon, place du Port, services en Rühlholz, que l'on cédera, pour liquider cet article, à 25 pour % au-dessous du prix de fabrique.

ELIXIR VÉGÉTAL SUISSE.

PRÉPARÉ PAR J. CHAUTEN, INVENTEUR A GENÈVE.

CHACUN DOIT L'AVOIR CHEZ SOI.

C'est plus que de la précaution, c'est un devoir, car nul ne l'égalé dans les maux d'estomac, indigestions, coliques, apoplexie, croup, convulsions, vers, rhumatismes, paralysie, épilepsie (mal caduc), fièvre intermittente, extinction de voix, maladie du sang, CHOLÉRA, mal de mer, fièvre jaune, blessures, coupures, coups, entorses, démangeaisons violentes, incontinence d'urine, dyssenterie, points de côté, ténia, panaris.

M. CHAUTEN a eu soin de ne préparer qu'un élixir purement végétal. Les sucs des plantes sont concentrés, et dans un petit volume on a sous la main un stimulant des plus efficaces.

Un des mérites de cet élixir, c'est qu'à l'état de santé on peut s'en servir comme d'un apéritif ordinaire, et après le repas comme digestif, etc.

(Extrait du rapport de l'Académie des Arts et manufactures de Paris, séance du 13 sept. 1860).

Le seul élixir qui ait obtenu la médaille de première classe à Paris, en 1860, et la grande médaille à Londres, en 1862.

Grand succès contre le choléra.

Dépositaire général pour toute la Suisse: M. Hector JULIEN, représentant de commerce, 11, rue du Petit-Saint-Jean, à Lausanne. — (Affranchir).

Expédition sur demande d'un ou de plusieurs flacons.

Prix du flacon avec la brochure: 2 fr.

L'élixir végétal suisse se trouve chez tous les pharmaciens, droguistes et épiciers, etc. Seul dépôt pour Neuchâtel et le district: chez M. Dessoulavy, épicerie du faubourg.

HUILE DE NOIX parfaitement pure, à vendre chez Bonhôte frères, à Peseux. Envoi à domicile, sur demande.

Chez Ullmann-Wurmser, rue de l'Hôtel, pital 10, il reste à liquider une belle qualité de duvet fin à fr. 3»40 la livre, valant fr. 6; flanelle de santé, valant fr. 4 l'aune à fr. 2»50.

Le Liniment Masson

de Lausanne (Suisse),

est un remède employé depuis plusieurs années avec un grand succès pour la guérison des brûlures et autres plaies inflammatoires. Il offre aussi un soulagement très notable aux varices et possède l'immense avantage de ne laisser aucune cicatrice.

Se vend à Neuchâtel chez M. Henri Gacand épicier, au Locle chez M. Teiss pharmacien, M. Prince, pharmacien à Chaux-de-Fonds, Duvoisin, aux Verrières, (Suisse), et au dépôt général de M. Marc Masson, place du Tunnel 4 à Lausanne, lequel expédie contre remboursement les demandes qui lui sont adressées.

Certificat médical.

Je déclare m'être servi avec un grand avantage du **LINIMENT de M. Marc Masson**. Je l'ai trouvé préférable à toute autre application dans les brûlures récentes, au 2^{me} et même au 3^{me} degré, il enlève la douleur plus rapidement que tout autre moyen.

Th de la Harpe docteur.

Lausanne le 13 Novembre 1867.

Certificat médical.

J'ai dû à la vérité de déclarer que le liniment de **M. Marc Masson**, de Veytaux, a procuré dans plusieurs cas graves de brûlures à grande surface et à suppuration profuse, une cicatrisation plus prompte que je n'osais l'espérer. Les adhérences, les occlusions, les contractions de cicatrices, ont pu être évitées; les guérisons ont été faciles, j'attribue ce résultat à la diminution de la suppuration et à la rapidité avec laquelle les bougeons charnus ordinairement mous et exubérants se couvrent de jeunes cicatrices confluentes.

Lausanne le 10 Octobre 1867.

Ch. Marcel, docteur

Certificats de Guérison

Travaillant à la fabrique de bougies de MM. Isler et Comp. à la Solitude, j'eus le malheur de tomber dans une cuve de suif en ébullition; dangereusement brûlé, condamné par le médecin appelé aussitôt, c'est au **LINIMENT Masson** auquel après Dieu je dois la vie. Ne connaissant pas ce précieux remède, ce ne fut qu'après trois jours d'horribles souffrances que j'en fis usage et trois pots employés en trois semaines suffirent pour amener une guérison complète.

Lausanne le 24 Décembre 1867.

Ant. François Lamert.

Je déclare m'être d'abord servi du **LINIMENT Masson** pour une brûlure au pied qui datait de plus de six semaines. Cette brûlure ayant été guérie en huit jours, j'eus l'idée d'employer ce remède pour des varices ouvertes et non ouvertes qui me causaient de vives douleurs depuis plus de vingt ans, et pour lesquelles j'avais tout essayé et suivi le

traitement de plusieurs médecins sans soulagement notable. Dès son application, je me trouvai beaucoup mieux, puis je pus de nouveau sortir, renvoyer ma domestique et faire moi-même mon ménage sans éprouver de rechute. Je ne puis que recommander vivement ce remède aux personnes atteintes de varices qui seraient dans le même cas que moi.

Lausanne le 8 juin 1866

Vve Panchaud Wegmann,
rue Chaucrau 19.

52. A vendre, faute de place un cabinet de jardin, ayant trois compartiments, mesurant ensemble 46 pieds de long sur 15 de large. S'adr. chez M. Leuba-Prince, faubourg St-Jean 6.

53. A vendre un habillement d'officier de sapeurs-pompiers, presque neuf. S'adr. au fourrier d'état-major, palais Rougemont.

Chez Jacques ULLMANN,

RUE DU SEYON, 6.

Encore quelques livres indienne et percale, très-jolis dessins, à fr. 3»50 la livre.

Toile de coton blanche et écrue, à 60 c. l'aune.

Toile de coton écrue, 5/4 de largeur, extra-forte, 90 c. l'aune.

Futaine gris molletoné, très-forte, depuis 80 c. l'aune et au-dessus.

PRESSOIRS à engrenages.

Economie de place, de main d'œuvre et d'entretien. Garantie. S'adr. à la **Fabrique de CORTAILLOD**.

M. EDOUARD BOVET,

commissionnaire à Neuchâtel.

prévient qu'outre son dépôt de chaux hydraulique et gypse, qualité supérieure de Soleure, il a le dépôt exclusif pour le canton, du

CIMENT GRENOBLOIS

de MM. Dumollard et C. Viallet, à la **Porte de France**, près Grenoble (Isère). Médaille obtenue à l'exposition de 1855. — Supériorité incontestée sur tous les autres ciments.

Applications:

Conduits de fontaine résistant aux plus fortes pressions, conduits de gaz, cuves, bassins, fosses d'aisance, bétons, enduits imperméables, moulures, jambages de portes et fenêtres, bahuts, revêtements de murs, pierres de taille factices, bordures de jardin, marches d'escalier, dallages, balustrades, statues, ornementation de toute espèce, assainissement des appartements humides.

Ouvriers habiles à la disposition des consommateurs.

Les travaux exécutés par l'établissement sont garantis.

— En ce cas, messeigneurs, dit Henri, débutant avec ce mélange d'économie et de générosité qui signala son règne, je dois avoir recours à vous pour indemniser l'enfant.

Les compagnons du prétendant victorieux étaient déjà des courtisans empressés de devenir les créanciers du nouveau roi: on jeta de tous côtés des bourses dans le tablier de la pauvre femme.

Le monarque et les seigneurs se retiraient: « Encore quelque chose, dit la pauvre femme; on m'a assuré, dans le comté de Shrops, que le roi guérissait les écrouelles rien qu'à les toucher... Que Votre Altesse touche donc mon petit Tommy, car il mourra de ce mal, si votre main royale ne l'en délivre. »

Henri ne pouvait se refuser à entrer ainsi dans les attributions de sa dignité nouvelle. Moitié plaisantant, moitié sérieux: « Veux-tu être guéri, mon garçon, dit-il. — Par saint Thomas! oui, » balbutia Tommy.

Le roi le caressa sous le menton: l'opération était complète.

L'enfant, avons-nous dit, n'avait que trois ans; mais son visage était déjà ridé et coururé des cicatrices de ce mal, nommé le mal du roi. Il avait l'air prématurément vieux, et quoique bégayant encore, son jargon dévot et les invocations fréquentes à son patron testaient qu'on l'avait accoutumé à l'idée d'une fin prochaine. Très-petit, très-faible sur ses jambes, il remonta sur le dos de sa mère, s'y laissa de nouveau attacher avec la courroie, et ils se remirent en route vers le Shropshire. Les poches de la pauvre femme

4 FEUILLETON.

PETIT BONHOMME VIT ENCORE

ou

un épisode de l'histoire d'Angleterre.

Le 22 du mois d'août de l'an de grâce 1485, date mémorable, une pauvre femme, partie la veille de la ville de Leicester, cheminait à pied, tenant à la main un paquet de hardes pliées dans un mouchoir, et portant sur son dos un petit enfant de trois ans, fixé à ses épaules au moyen d'une courroie. De distance en distance ils rencontraient des détachements d'hommes armés, dont la marche rapide indiquait qu'il s'agissait d'une grave affaire.

« Où allez-vous donc ainsi? demanda la pauvre femme, sa curiosité l'emportant sur la peur.

— Passez votre chemin et retenez votre langue! » répondit un des soldats.

La pauvre femme remarqua un sergent qui lui parut devoir être plus communicatif, et elle réitéra sa question. Le sergent fut plus courtois en effet.

« Où nous allons, ma brave femme? eh! par Dieu, nous allons nous battre. Le prétendant Richmond marche sur Londres, et Richard nous conduit en personne pour lui couper le chemin. »

Richard! Richard! la pauvre femme ne connaissait ni Richard ni Richmond. Il n'y avait pas en ce temps-là de journal pour aller semer dans le plus humble village les

nouvelles publiques. Elle continua bravement sa route jusqu'à ce que, arrivée aux abords d'une grande plaine, elle vit deux armées rangées en bataille. C'était la plaine de Bosworth. Impossible à la pauvre femme de la traverser, quand déjà les deux partis en venaient aux mains. Trop lasse pour faire un détour, elle s'arrêta et fit halte à l'ombre d'un gros buisson d'aubépine qui bordait un fossé. Après avoir bien recommandé à l'enfant de ne pas s'écarter d'elle, la mère le mit sur ses jambes. Ils assistèrent alors tous les deux à une des grandes scènes de l'histoire, spectateurs parfaitement désintéressés, et qui auraient pu la raconter avec une rare impartialité, s'ils avaient pu la comprendre et savoir précisément de quoi il s'agissait. Ce ne fut pour eux qu'une suite de mouvements en sens divers, de chocs sanglants, de cris d'alarme, d'ardents hurrahs; puis tout à coup ils virent accourir de leur côté un fugitif. Cavalier et cheval auraient eu besoin de se reposer, mais ils étaient poursuivis. L'homme ayant jeté quelque chose dans les hautes branches du buisson où la mère et l'enfant s'étaient blottis, il piqua sa monture de l'épéon et disparut au galop.

« Tommy, qu'est-ce que ce cavalier a jeté là? demanda la pauvre femme.

— Mère, balbutia le marmot, je crois que c'est le beau chapeau qui coiffe saint Thomas dans l'église de Leicester.

— Tommy, ne pourrais-tu pas le reprendre?

— Si fait bien, mère, si vous voulez me tenir en l'air pour que je puisse y atteindre.

— Le voilà, mère! »

Mais à peine l'enfant avait-il saisi de ses deux petites mains le prétendu chapeau de saint Thomas, que survenait un gros de cavaliers. L'un d'eux sautait à bas de son cheval et, s'élançant impétueusement vers le buisson, arrachait à l'enfant sa prise précieuse.

« La couronne d'Angleterre! par Notre-Dame! » s'écria-t-il.

Et allant fléchir un genou devant un autre cavalier, au teint pâle et plombé, qui avait aussi mis pied à terre:

« C'est moi qui ai l'honneur de la remettre à Votre Altesse, » dit-il.

L'autre cavalier sourit et répondit: — « Stanley, vous savez si mon front en est digne! »

Et, ce disant, il inclinait sa tête, dépouillée de son propre casque.

Lord Stanley mit donc la couronne sur ce front si résigné d'avance aux grandeurs de la terre, et, l'instant d'après, une grande acclamation retentit dans la plaine.

« Vive le roi! vive le roi Henri! »

Ainsi fut couronné le vainqueur de Richard III, le roi Henri VII.

La femme, à ce spectacle, commençant à comprendre quel trésor venait de lui échapper, se mit à crier:

« O roi! ne m'oubliez pas; car c'est mon petit Tommy qui avait trouvé ce beau chapeau avant qu'on le mit sur votre tête.

— Est-ce la vérité, mon petit homme? demanda Henri, trop heureux pour s'offenser facilement.

— Par saint Thomas! oui, messire, reprit Tommy dans son jargon enfantin.

RENTREE des classes des collèges.

Au magasin de H.-E. Henriod, relieur-libraire, place du Port, grand et bon assortiment de fournitures et livres d'écoles.

59. Madame Engel-Brodt prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un magnifique choix de gants en peau à fr. 1.50 la paire, pour dames et messieurs, ainsi que les gants à la nouvelle ordonnance pour officiers. Elle rappelle aussi qu'elle continue le lavage des gants de toute espèce et que son magasin se trouve toujours bien assorti en parfumerie et garnitures en passementerie.

Reçu un nouvel envoi de **cols et manchettes** en papier, pour dames et messieurs.

Avis aux agriculteurs.

COMPTOIR AGRICOLE

8, Corratierie, à Genève.

succursale pour le canton de Neuchâtel,

M. G. Bourquin-Desceudres

Engrais liquide Boutin

Guano n° 1 fr. 26 les 100 kilos.

» 2 fr. 16 »

Immense économie dans la culture, les transports et la main d'œuvre. Augmentation des récoltes.

Premier prix obtenu à l'exposition de Paris 1867.

Prospectus sur demande.

Lessiveuses économiques portatives.

Le soussigné, fabricant les dits appareils, en a toujours de confectionnés d'avance, de toutes grandeurs et dimensions, avec ou sans réchaud, à vendre ou à louer.

Ch. MEYSTRE, ferblantier-tôlier.

ON DEMANDE A ACHETER.

62. On demande à acheter, de rencontre, **une glace** de moyenne grandeur. S'adr. à M. Dardel, notaire, rue du Musée.

65. On demande à acheter 10 gerles étalonnées et encore en bon état. S'adr., en indiquant le prix, à M. DuPasquier-Borel, à Vavre, par Thielle.

64. On désire acheter la récolte d'une **petite vigne**, d'un ouvrier à peu près. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER

65. A louer, pour de suite, une chambre meublée à 2 lits, qui pourrait convenir à deux jeunes gens fréquentant le collège. S'adr. rue de la Place-d'Armes, 4.

étaient si bien garnies, qu'elle n'avait jamais trouvé son fardeau plus léger... Elle se sentait riche; aussi à peine aperçut-elle le clocher de son endroit que, dans son exaltation, elle se jeta à genoux; et comme l'enfant qui s'était soulevé au dessus de ses épaules fut surpris par cette prosternation soudaine, il sauta ou plutôt tomba violemment sur le sol, où il resta étourdi.

« Tommy, dit la mère, peu sensible de sa nature et plus occupée du trésor qu'elle portait dans sa poche que de celui qui faisait une telle culbute par-dessus sa tête. Tommy! mon petit bonhomme, qu'est-ce qu'il t'arrive? Si tu joues ainsi à saute-mouton avec ta mère, tu ne jouiras pas longtemps de notre bonne fortune... Eh bien! tu ne réponds pas?... Serais-tu déjà mort? »

— Non, non, mère, répondit Tommy, par saint Thomas! *petit bonhomme vit encore!*

— A la bonne heure, dit la mère en le relevant, mais tu n'iras pas loin, si tu continues. Tu n'as pas la chance, mon garçon: un coup de pied d'âne t'a presque rendu boiteux; tu t'es brisé une ou deux côtes; tu as eu une coqueluche qui t'a laissé au moins un poumon malade, et le mal du roi (fasse Dieu qu'il t'ait touché de sa bonne main!) non-seulement t'enlève l'appétit, mais encore le sommeil. Tâche d'avoir un peu plus de soin de toi pendant le peu de jours que doit durer ta triste vie.

— Par saint Thomas! dit le petit invalide, mère, je ne suis pas mort encore; mais aidez-moi à remonter sur vos épaules, mère, car je veux mourir dans ma couchette; et, si vous me trouvez si malade, retournons vite au logis. » (A suivre).

66. On offre à louer, au centre de la ville, une jolie chambre meublée, avec ou sans la pension. S'adr. au bureau d'avis.

67. A louer, de suite, deux chambres meublées et indépendantes. S'adr. au 3^{me} étage, n° 14, rue de l'Hôpital.

68. On offre à louer, pour de suite, un magasin bien éclairé, situé rue du Seyon. Pour les conditions, s'adresser au n° 36, premier étage, rue des Moulins.

69. Deux chambres à louer, une meublée et l'autre non meublée. La même personne demande des élèves pour donner les premiers principes de piano. S'adr. au bureau d'avis.

70. A louer, pour le 1^{er} septembre, un cabinet meublé se chauffant. S'adr. au 3^{me} étage, maison Alphonse Guinand, rue du Seyon 16.

71. Pour cas imprévu, à louer, un petit logement, avec ses dépendances, à un ménage peu nombreux, plus, chambres meublées pour messieurs, faubourg du Lac, 17.

72. On offre à louer, pour le 1^{er} septembre, une jolie chambre meublée, avec piano si on le désire. S'adr. rue du Coq-d'Inde, n° 18, au second étage.

73. Dans un des beaux quartiers de la ville, on offre à remettre un magasin et un petit logement. S'adr. pour les informations au bureau d'avis.

74. A louer, une grande chambre bien éclairée, meublée ou non. S'adr. chez Mad. Schertz, rue des Moulins, 9, au débit de lait.

75. A remettre, pour St-Martin, un beau logement au bas du village d'Auvernier, composé de 4 chambres se chauffant, chambre haute, galetas, cave, cuisine et, si on le désire, une portion de jardin. Ce logement, d'où l'on jouit d'une vue splendide, tant sur le Jura que sur le lac et les Alpes, est agréablement situé. S'adr. à M. Merz, menuisier, à Auvernier.

Le même offre à vendre trois tables de salon et d'autres, bois de lit, secrétaires, et autres meubles dont on supprime le détail. Ces meubles sont biens confectionnés et à des prix raisonnables.

76. A louer, de suite, un cabinet meublé indépendant. S'adr. rue des Moulins, 45, 1^{er} étage.

77. A louer, 2 appartements de 3 et de 4 chambres, avec les dépendances, l'un au centre de la ville et l'autre avec portion de jardin, à quelques minutes de la ville et au bord du lac. S'adr. chez M. Dardel, notaire, rue du Musée, n° 1.

78. On offre à louer, dans une campagne de la ville, deux chambres pour messieurs, meublées ou non. S'adr. au bureau d'avis.

79. A louer, un atelier en partie couvert en verre, 3 pièces et une cour, le tout bien éclairé. Convenable pour un artiste peintre, etc. au besoin, avec un joli logement de 3 pièces et dépendances. Disponible sous peu. S'adr. au quartier du palais 5.

80. Une chambre garnie à louer, avec la pension de table, si on le désire. S'adr. à M. Jeanrenaud, rue de l'Industrie, 5, 1^{er} étage.

81. On offre des chambres à louer pour ouvriers, avec la pension à un prix raisonnable. S'adr. rue des Moulins 38, au 3^{me} étage. Les mêmes personnes offrent un garçon de 15 ans comme commissionnaire; il a déjà été occupé comme tel.

82. Pour cause de départ, on offre à remettre de suite un bel appartement dans un beau quartier, au 1^{er} étage, composé de salle à manger, salon, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de domestique, cave et accessoires. S'adr. pour le voir, à M. le notaire T. Porret, faubourg de l'Hôpital, 3.

83. Pour tout de suite ou le 1^{er} septembre, une jolie chambre meublée, rue du Seyon, 11, premier étage.

DEMANDES A LOUER.

84. On demande à louer une chambre avec part à la cuisine ou à défaut un petit logement. S'adr. au bureau d'avis.

85. Un petit ménage sans enfants et très-soigneux, demande à louer un petit logement, si possible avec un jardin. S'adr. rue du Coq-d'Inde n° 18, au second étage.

OFFRES DE SERVICES.

86. Une veuve, parlant les deux langues, et qui sait bien coudre, demande une place de femme de chambre, ou des journées pour faire des raccommodages. S'adr. à Mad. veuve Perret, rue des Chavannes, 16.

87. Une jeune demoiselle de bonne famille, connaissant la langue allemande de manière à pouvoir l'enseigner et habile dans tous les ouvrages de son sexe, désirerait se placer dans une maison pour y instruire des enfants ou être auprès de dames seules. Elle préférerait être traitée avec bienveillance plutôt que d'avoir un gage élevé. S'adr. au bureau de cette feuille ou chez M. Jules Haas, directeur de musique* à Berne.

88. Une fille d'âge mûr, parlant les deux langues, et pouvant fournir de bons certificats, cherche à se placer pour la fin du mois. S'adr. rue du Temple-neuf, 4.

89. Un domestique vaudois, âgé de 37 ans, porteur de bons certificats, cherche une place de cocher ou de jardinier. Pour renseignements, s'adresser à Christian Mäder, aubergiste à la Couronne, à Neuchâtel.

90. Une jeune fille de 18 ans cherche une place de femme de chambre ou de bonne d'enfant, elle travaille très-bien à l'aiguille, et pourrait aussi aller en journée ou coudre chez elle. Pour renseignements, s'adresser à Mad. de Sandoz-Morel, à la fabrique de Cor-taillole.

91. Une jeune fille de 17 ans, désirerait se placer soit en ville soit à la campagne pour aider à faire un ménage. S'adr. chez Fritz Nicolet, brasserie Vuille.

92. Une jeune et brave fille allemande, qui aime le travail et qui pourrait soigner au mieux un ménage et particulièrement la cuisine, cherche une place dans une famille honnête. Adresser les offres, au bureau de placement de A. Senn, place de l'Ours, 104, Berne.

Demande de place

Un employé de l'Oberland badois, cherche pour sa fille âgée de 17 ans, une place de demoiselle de magasin. Adresser les offres franco sous les initiales Q. W. n° 547, à l'agence Haassenstein et Vogler, à Bâle.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

94. Une fille de 25 à 30 ans, munie de bonnes recommandations, parlant le français et sachant soigner un ménage, pourrait se placer de suite. S'adr. au Vauseyon 2.

95. On demande, pour de suite quelques filles parlant le français et sachant faire un bon ordinaire. S'adr. à Rod. Lemp, à Payerne.

96. On demande, pour entrer de suite, une domestique robuste et de confiance. S'adr. à Mad. Villomet-Grand, Evole n° 6. De bonnes recommandations sont nécessaires.

97. On demande une bonne domestique pour soigner un petit ménage. S'adr. rue de l'Industrie 6, au rez-de-chaussée.

98. On demande une domestique pour tout faire. S'adr. au bureau de cette feuille.

99. On demande une très-bonne cuisinière pour passer 2 mois à la campagne. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations, au faubourg de l'Hôpital, 28, 3^{me} étage.

100. On demande dans un restaurant une bonne servante qui sache très bien faire la cuisine et les autres ouvrages, et parler les deux langues. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

101. Dans une famille bourgeoise, on demande une domestique de 30 ans ou plus âgée, honnête, sachant faire un bon ordinaire et aimant les enfants. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

102. Perdu, dimanche matin, à la sortie du temple, un mouchoir de poche marqué V. B. n° 12. La personne qui l'a soigné est priée de le remettre au bureau d'avis.

103. Perdu, vendredi soir, entre le château de Beauregard et Peseux, une mantille en soie noire. On est prié de la rapporter à Mlle Dubois, au château de Peseux, contre récompense.

104. Perdu, dimanche 25 courant, entre Serrières et Colombier, un châle d'été en couleur. Le rapporter, contre récompense, à l'hôtel du Lion, à Boudry.

105. Trouvé un châle le 11 courant près du village d'Auvernier. Le réclamer à M. Louis Nicoud, hôtel de la Côte, au dit lieu.

106. Un parapluie en soie a été oublié, il y a une quinzaine de jours, dans le magasin Zimmermann, rue des Epancheurs; le réclamer, contre désignation et frais d'insertion.

107. Il a été trouvé, jeudi 13 courant, sur la route du faubourg de la gare et près du passage à niveau, une paire de lunettes. Les réclamer, contre les frais d'insertion, à Mad. Rosette Martin, bibliothécaire, à la gare de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

La paroisse est informée que le culte du matin des deux dimanches de communion, aura lieu à 10 heures au lieu de 9, que le catéchisme aura lieu ces jours-là à la chapelle des Terreaux, à 7 et demi heures, et que la communion du vendredi est supprimée par le nouveau règlement sanctionné par le Synode.

Die nächsten zwei Sonntage, den 30. August und 6. Herbstm, ist der deutsche Morgengottesdienst mit communion in der untern Kirche um 8 Uhr.

La Société neuchâteloise d'agriculture fait savoir qu'elle organise pour le jeudi 3 septembre prochain, un concours de semens de froment, à Neuchâtel.

Les sacs devront être amenés à la halle, de 6 à 8 h. du matin. Ils ne porteront aucun nom et recevront à leur arrivée un numéro d'ordre. Ils contiendront au moins 6 mesures fédérales.

Un jury de trois membres décernera les prix auxquels pourra être affectée une somme de fr. 100, et la distribution s'en fera à midi précise.

Demande d'association.

Un négociant dans la force de l'âge, routinier aux affaires, dans la tenue des livres et dans la correspondance française et allemande, demande à s'associer avec un négociant en gros ou un fabricant, exploitant un commerce lucratif susceptible d'extension. Il pourrait disposer d'un capital de 50 à 60,000 francs et possède un caractère offrant toutes les garanties pour une association agréable. Adresser les offres, par lettres affranchies, sous les initiales S. P. 590, par l'entremise de MM. Haassenstein & Vogler, à Bâle.

112. On cherche pour un pensionnat allemand une **gouvernante-institutrice**, âgée d'au moins 22 à 25 ans. S'adr. à M. le pasteur Robert, route de la gare, 21.

Le soussigné, tapissier en cette ville, se recommande à ses pratiques et au public en général, pour tous les ouvrages concernant son état. Travail soigné et prompt exécution. En cas d'absence, on est prié de s'adr. à l'épicerie Wuithier-Roy, maison Henriod, libraire, vis-à-vis de l'hôtel des Alpes.

Le même demande un jeune homme actif et intelligent comme apprenti. Léonard HAAG, tapissier, au rez-de-chaussée de la maison Neuve, place du Port.

LA BRASSERIE VUILLE

à NEUCHÂTEL.

aurait à remettre quelques débits de bière; pour les conditions, s'adresser à son bureau, grande brasserie.

Attention!

Le soussigné informe le public, qu'il s'occupe maintenant du sciage des rondins, sapin et chêne, pour échallas; ils peuvent avoir un diamètre de 1 pied. Pour de petites quantités, on peut attendre après. Prix modiques. Jacob HESS, menuisier, Serrières, près Neuchâtel.

Repasseur.

On demande un bon repasseur en blanc, pour les genres ordinaires, pour travailler dans un comptoir. Il devra être de toute moralité et marié.

S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.



Pour Mesdames

Les TAILLEUSES et MODISTES!!

Un établissement de TEINTURE et impression d'habits,

faisant un travail soigné, à des prix modérés et toujours avec des dessins nouveaux desirés établir dans toutes les villes de la Suisse française des dépôts pour l'entremise de ces articles. Les conditions sont avantageuses et feraient l'affaire pour Mesdames les tailleuses ou modistes.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser par lettres affranchies, sous les initiales S. K. 583, à l'office de publicité de **MM. Haasestein & Vogler, à Bâle.**

117. Gaspard Kuntzli, de Gozau, (Zurich), a l'honneur d'informer les personnes que cela peut intéresser, qu'il offre ses services pour la guérison totale des **cors aux pieds, durillons, etc.** Il loge pendant quelques jours seulement, à l'hôtel du Cerf, à Neuchâtel.

118. Un jeune homme de la Suisse allemande demande des offres de pension dans une famille française, à Neuchâtel, ou dans les environs, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres, sous les initiales O. S., au bureau d'avis.

119. Une personne aimerait avoir un enfant en pension; il serait bien soigné. S'adr. aux Pares, 19, au premier.

120. Une honorable famille qui habite, à Neuchâtel, une maison très-agréablement située près du lac et de la grande promenade, prendrait encore en pension une ou deux dames, messieurs ou jeunes gens. S'adr. au bureau d'avis.

121. On demande un apprenti boulanger. S'adr. au bureau de cette feuille.

122. Un très-bon maître académicien allemand, qui désire se perfectionner dans la langue française, aimerait aussi à donner des leçons de **piano et violon.** On est prié d'adresser les offres sous les initiales R. K. n° 120, poste restante à Neuchâtel.

LOGIS avec PENSION. Quelques jeunes messieurs, qui fréquentent les écoles supérieures de cette ville, trouveront pension et logis au n° 5, rue des Terraeaux, chez Jean Pfister, instituteur, qui donnerait aussi des leçons d'allemand et de français. S'adr. à lui-même ou à M. Fritz Weber, négociant, rue du Temple-neuf.

L'URBAINE.

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

Assure à des prix très-réduits toutes propriétés susceptibles d'être détruites ou endommagées par le feu, telles que mobiliers, récoltes, marchandises, fabriques et usines, etc.; répond également des dommages occasionnés par l'incendie, provenant du feu du ciel, et de ceux qui résultent de l'explosion du gaz, lors même que l'explosion n'est pas suivie d'incendie. Par suite d'une récente décision, elle garantit les assurés même contre les dommages causés par la foudre, qu'il y ait ou non incendie.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Les garanties offertes aux assurés par la Compagnie, se composent de son fonds social et de réserves de diverse nature, représentant une somme de plus de vingt-sept millions de francs.

Taux de prime pour mobiliers et marchandises ordinaires, 60 c. par mille francs de valeur. Agence à Neuchâtel, chez M. Edouard Bovet, commissionnaire.

Hydrothérapie Chanélaz.

Cures d'eau froide. Cures de **raisin.** Séjour d'automne des plus agréables pour familles étrangères. But de promenade pour les touristes en passage à Neuchâtel. Vue splendide sur les Alpes et le Jura. Casino avec salons de billard, lecture, conversation, parc.

126. Un jeune garçon de 15 ans, parlant le français et l'allemand, intelligent et de toute confiance, désirerait trouver une place de commis dans un magasin ou de secrétaire dans un bureau. Pour les renseignements et les conditions, s'adresser à M. P. de Montmolin, pasteur **aux Eplatures**, ou à M. de Perregaux-Montmolin, à Neuchâtel.

COURS complet d'anglais et d'allemand. S'adr. chez Mad Lebet, rue de la Treille, n° 11.

RESTAURANT BELLEVUE à Chaumont-Jeanjaquet

à 14/4 h. de Neuchâtel, tenu par Frédéric Moser. Ce restaurant se recommande par sa magnifique vue sur 4 lacs, le Jura et les Alpes (80 lieux d'étendue, du Sentis au Mont-Blanc), air sain, promenades variées, cures de lait de vache et de chèvre. A remettre, 5 chambres meublées, avec pension. Soins attentifs et prix modérés. Ouvert toute l'année.

Abram DESPLAND, cordonnier, à Auvernier,

Se recommande à l'honorable public d'Auvernier et des environs, pour tous les ouvrages concernant son état.

Un jeune homme désirerait à la rentrée des classes, donner des leçons à de jeunes élèves du collège communal, ou les aider dans leurs préparations. S'adr. au bureau d'avis.

M. Simon Rébétéz, (tailleur et frater), à Corcelles, informe le public de la localité qu'il se rend à domicile pour faire la barbe et la coupe des cheveux; il va de même en journée pour son état. Il se recommande toujours aux nombreuses personnes qui ont bien voulu jusqu'à présent l'honorer de leur confiance pour les deux parties. Domicile sur la Place, n° 66, 2me étage.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE

H. GRIOTTIER

Sur la Terrasse de la grande BRASSERIE VUILLE.

LE GRAND DÉBALLAGE

en face du Temple-neuf, est fermé jusqu'au 15 septembre, pour cause d'achats.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la vie, a eu lieu le 25 avril dernier, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Richelieu, n° 87. M. le directeur a rendu compte, au nom du Conseil d'administration, des opérations de la Compagnie pendant l'année 1867 et des résultats de la période biennale qui a pris fin au 31 décembre dernier. Son rapport constate d'abord que les souscriptions réalisées en 1867 se sont élevées

1° Pour les assurances en cas de décès:
En capitaux assurés à 37,642,961»75
En rentes de survie, à 50,590»—

et 2° pour les assurances en cas de vie:

En capitaux différés à 717,777»70
En rentes viagères différées à 23,910»75

En rentes viagères immédiates à 655,904»85

Le rapport expose ensuite les résultats de la période biennale 1866-1867, qui se résument ainsi:

Capitaux assurés 83,010,303»45
Rentes viagères constituées 1,220,560»05

Enfin le rapport établit que les bénéfices à distribuer aux assurés ayant droit à la participation s'élèvent à la somme totale de 1,605,200»—

FONDS DE GARANTIE:
66 millions entièrement réalisés.

Réunion commerciale. Neuchâtel, 26 août 1868

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise			600
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers			510
Crédit foncier neuchâtelois		530	550
Franco-Suisse (actions)		20	50
Société de construction			80
Hôtel Bellevue		500	
Actions immeuble Chatoney			7000
Gaz de Neuchâtel			
Banque du Locle, ex-coupon		1250	
Fabrique de télégraphes électriques			480
Hôtel de Chaumont		430	480
Société des Eaux			450
Franco-Suisse, oblig.		200	220
Matériaux de construction			480
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %		100 1/4	
Etat de Neuchâtel 4 %			500
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %		92»50	
Nouvel emprunt municipal, 4 1/2 %		100 1/4	
Lots municipaux			12

Nouvelles.

Varzin, 23 août. — M. de Bismark a fait hier une chute de cheval, il n'est pas blessé, mais il éprouve de grandes douleurs dans tout le corps.

Berne. — On signale un retrait considérable du glacier inférieur de Grindelwald de plus de 300 pieds, de sorte qu'une carrière de marbre, exploitée il y a plus d'un siècle, mais envahie depuis par le glacier, se montre de nouveau à découvert, et que l'on aperçoit un banc de marbre vert, brun et rose, sur une longueur de 40-50 pieds et épaisseur de 10 pieds environ. Cette carrière peut devenir une belle source de gain pour la vallée de Grindelwald, le marbre étant de fort belle qualité.

NEUCHATEL. — Résultat des élections de dimanche au chef-lieu: sur 496 votants, M. Fréd. de Perregaux a été élu au grand-conseil par 449 voix, M. Lucien Andrié a été réélu juge de paix par 476 suffrages, et les assesseurs, MM. F.-A. Jacot et F. de Bossel, ont obtenu 451 et 445 voix.

A la Chaux-de-Fonds, M. Elsingre, candidat de l'opposition, a été élu député au grand-conseil par 75 voix de majorité.

Les fêtes fédérales et cantonales se succèdent dans cette saison avec rapidité. Fête des instituteurs à Lausanne, il y a quinze jours; puis tir cantonal dans la même ville. La semaine dernière, société pastorale à Liestal, puis, simultanément, la fête de gymnastique à Bellinzone et le jubilé de la société de Zofingue. Cette semaine, Einsiedlen ouvre ses portes à la Société helvétique des sciences naturelles. Du 29 au 31 de ce mois, Zug recevra la Société militaire fédérale. La Société d'histoire de la Suisse romande se réunit à Chillon, le jeudi 3 septembre; à Montreux ce sera ensuite la Société vaudoise d'utilité publique; du 7 au 9 septembre, à Aarau, la Société suisse et la Société de statistique; à Soleure, la Société d'histoire suisse, la Société des pharmaciens, etc., etc.

Plus de 800 membres, tant honoraires que membres actifs, viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de la société des Zofingiens (étudiants). Ces trois jours de fêtes laisseront d'impérissables souvenirs dans le cœur de tous les assistants. Nous ne pouvons en citer qu'un épi ode. Vendredi, environ 650 Zofingiens, jeunes et vieux, par train spécial jusqu'à Lucerne et de là en bateaux à vapeur, se rendaient en pèlerinage au berceau de la liberté helvétique, au Grütli; là M. Spyri, avocat de Zurich, après un discours émouvant, répétant les paroles du serment des Suisses d'après Schiller, toute l'assemblée, par un mouvement spontané, tête nue et la main levée vers le ciel, les redit après lui. Ce fut un moment bien solennel.

D'après le *National*, à la fête de gymnastique de Bellinzone, le canton de Neuchâtel a obtenu 16 prix aux engins, 8 aux jeux nationaux, 6 aux jeux spéciaux; Chaux-de-Fonds a le 9° prix de section et 17 prix. M. L. Borel, de Neuchâtel, a obtenu une couronne aux engins, 1 prix aux jeux nationaux et, 2 aux jeux spéciaux.

Les sociétés d'utilité publique de la Suisse romande se réuniront à Neuchâtel le 12 septembre prochain, jour fixé par le comité de la société neuchâteloise d'émulation, qui, comme l'on sait, représente la société d'utilité publique, celle pour l'avancement des sciences sociales et la société industrielle et commerciale de Neuchâtel.

Les principaux sujets à l'ordre du jour sont:

La coopération envisagée comme agent de réforme sociale. Rapporteur: M. H. DuPasquier, de Cortaillod.

Les banques populaires et les sociétés coopératives de Schultze-Delitsch. Rapporteur: M. le Dr Hirsch.

De l'utilité qu'il y aurait à provoquer la formation de caisses de retraite pour les employés et le public en général, et des avantages de ce système sur celui des assurances sur la vie. Rapporteur: M. P. Jeanrenaud.

Sion, 24 août. — Les communications ordinaires sont rétablies par le Simplon et tout le parcours du Valais, mais la traversée de Viège et de la galerie des Eaux-Froides du Simplon n'est encore praticable que pour des voitures à un collier.

Faits divers.

Eclipse du mois d'août. — Le *Moniteur* publie la dépêche suivante, partie de l'Inde le 18 août, et que le maréchal Vaillant, président du bureau des longitudes, a reçue de M. Janssen:

« L'éclipse a été observée près de Protabéranas; spectre très-remarquable, inattendu; protubérances de nature gazeuse. »

Un affreux malheur vient d'arriver sur la ligne du chemin de fer entre Chester et Holyhead (Angleterre). Sur cette ligne se trouvaient, on ne sait encore si c'est par suite d'une rupture ou d'une fausse manœuvre, les deux derniers wagons d'un train de marchandises qui avait précédé. Le train-poste pour l'Irlande courait avec une rapidité extrême, et par suite d'une courbe, il était impossible de le voir à une grande distance. Il rencontra les deux wagons, et il se produisit une collision épouvantable. Le dernier wagon de marchandises était chargé de pétrole. En même temps que les wagons se brisaient les uns contre les autres, que la machine volait en éclat, le pétrole faisait explosion, et le liquide enflammé envahissait les débris.

La secousse avait été si violente que le garde qui occupait le dernier wagon de la malles avait été renversé sans mouvement et qu'il se passa plusieurs minutes avant qu'il eût recouvré ses sens. Quand il revint à lui et qu'il sortit de son wagon, un épouvantable spectacle lui apparut. Quelques personnes qui se trouvaient dans les derniers wagons, descendaient également, à peine remises, et tout l'avant du train était enveloppé dans les flammes. On se hâta de détacher les voitures non atteintes, mais on n'entendait pas un cri. Une flamme immense se déployait dans l'air en sifflant. On voulait porter secours aux passagers qu'on supposait dans les premiers trains; mais, à une distance de 18 pieds, la chaleur était intolérable, les flammes barraient le chemin. On suppose, du reste, que dans la violence de la secousse, tous ces malheureux avaient perdu connaissance et qu'ils brûlèrent sans avoir poussé un cri.

Dans le fait le garde-train de l'avant avait été littéralement réduit en cendres, et on ne reconnut la place de son corps qu'à sa montre ou plutôt aux fragments de sa montre retrouvés dans les débris. C'est une montre aussi dont l'inscription a fait reconnaître que lord Farnham était parmi les victimes; il se rendait en Irlande avec ses deux filles et une femme de chambre: tous ont péri. Vingt-trois cadavres ont été retrouvés et transportés dans une église voisine. Un grand nombre de personnes plus ou moins dangereusement atteintes sont distribuées dans les villages environnants. On n'a pu encore savoir les noms de tous ceux qui ont péri. La duchesse d'Abercorn et lord Hamilton ont pu s'échapper aux blessures:

— On lit dans l'*Evening-Star*:

« Il n'est pas douteux que lord et lady Farnham, le juge Berwick et sir Nicholas et lady Chinnery avaient quitté Chester dans la partie du train qui a brûlé. »

Expertise de lait

du 24 août 1868.

Noms des laitiers	Résultat au lactodensimètre	Résultat au crémomètre
Jean Maffli,	28 1/2°	15°/o
Christ. Rüffener,	53 1/2°	5°/o
Jean v. Almen,	34°	10°/o
Jean Sbinden, Serrières	32 1/2°	7°/o
Jules Scheuker, id.	33°	10°/o
Jean Walther, id.	33°	5°/o

NOTA. Le lait pour être bon doit indiquer au crémomètre un minimum de dix parties de crème pour cent.

DIRECTION DE POLICE.